

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsct31.fr

accueil@31.fsct.org



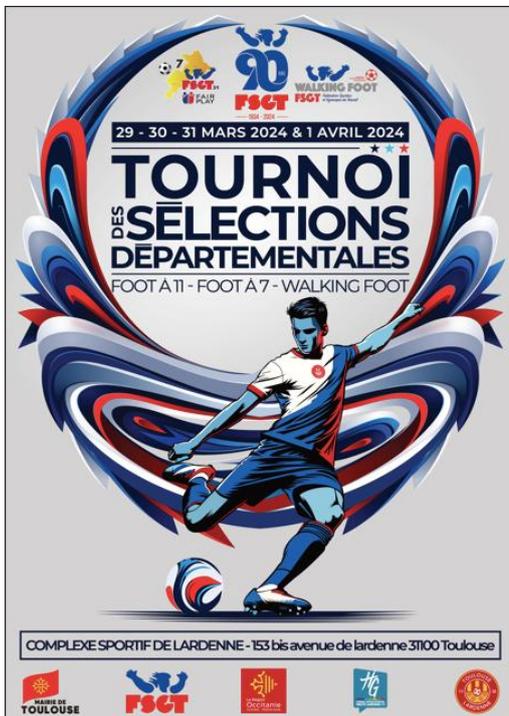
5 MARS 2024

N° 26

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

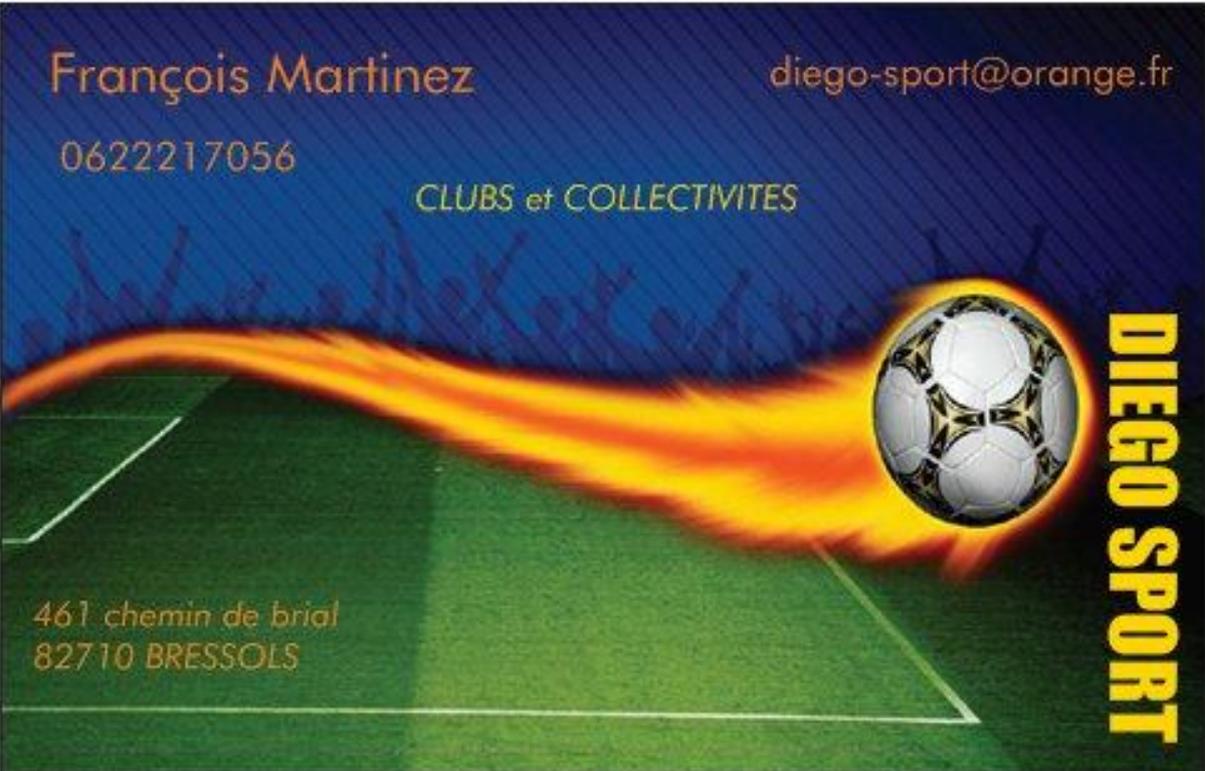
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats semaines 8 et 9,
- Sportivité semaines 8 et 9,
- Sanctions,
- Classement championnats,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Matches de rattrapage,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 10 à 13,
- Formation,
- Jeu.



SAISON 2023 - 2024

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 4 mars 2024.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE-BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑤ REDACTION ET ENVOIE FEUILLE DE MATCH

Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée. Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne

correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

ATTENTION: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée.

Alors, prévenez vos joueurs.

⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

9 **PRECISIONS REGLEMENT**

🔊 **RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

🔊 **LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement :**

ART 14 - § D : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

🔊 **RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

L'envoi de rapport par courrier électronique ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

10 **PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7
4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11
D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

①① REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

①② FORFAITS

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : commissionfoot11@31.fsgt.org**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

INFORMATION LICENCES



VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE DE DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOTRE LOT DE LICENCES/CARTES** (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES)** pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les **LICENCES NON RETIREES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS (Amendes ou match perdu par club)**.



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

(A régulariser impérativement avant date notée)

INTERNAT FC	Manque carton blanc du joueur ROLLIN Gautier Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur RABENJAMINA Frédéric (AS EOM Basket) Autorisation du club Basket => OK Disqualification du joueur à compter du 12/02/2024



SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE IMPRIMEES VALIDEES (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ALTRAN FOOT	31/01 (3)	-	04/03 (3)	26/02
ASFP LUSITANOS	29/01 (8)	-	04/03 (8)	26/02
FREESCALE	18/12 (2) - F7	-	28/02 (2)	29/01
	29/01 (1)	-	28/02 (1)	26/02
INTERNAT FC	31/01 (1)	-	04/03 (1)	26/02
	31/01 (1)	Manque photo (1)	04/03 (1)	26/02
SHADOCKS DE SEILH	31/01 (1)	-	04/03 (1)	26/02
AS ST LOUP CAMMAS	29/01 (1)	-	28/02 (1)	26/02

INFO => Les dernières Licences/cartes qui n'avaient pas été retirées ce lundi 04/03 par les clubs, vous ont été envoyées par courrier postal.

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées (photos manquantes) par la commission et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

RESULTATS SEMAINES 8 ET 9

SEMAINE 8 DU 19/02/2024 AU 24/02/2024

Coupe de France Auguste Delaune : 1/16^{èmes} de finale

FORZA VIOLA FC	0	-	6	AC VICTOR HUGO (94)	
----------------	---	---	---	---------------------	--

Match de Sélection

FC POTO	2	-	9	SELECTION FSGT 31	
---------	---	---	---	-------------------	--

MATCH AVANCE

Division : Honneur - Journée 14 aller

ASFP LUSITANOS	0	-	3	INTERNAT FC	
----------------	---	---	---	-------------	--

SEMAINE 9 DU 26/02/2024 AU 01/03/2024

Division : Excellence - Journée 8 retour

MECAP FC	1	-	2	ATHLETICO TOLOSA B	
FC CANTOU'LOUSAIN		<i>Remis</i>		TOULOUSE SA	
USEMA COLOMIERS	6	-	2	FORZA VIOLA FC	
FC POTO	1	-	6	PASPORT	

Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour

ASC CNES		<i>Remis</i>		AJ SAINT EXUPERY	
SAINT-ALBAN		<i>Remis</i>		SHADOCKS DE SEILH	
ALTRAN FOOT		<i>Remis</i>		LABEGE INTER FC	

Exempt : AS MATRA

Division : Honneur - Journée 11 retour

ATHLETICO TOLOSA A		<i>Remis</i>		ASFP LUSITANOS	
IO TEAM	1	-	2	AS DRT	
FREESCALE	1	-	3	SB FC LAUNAGUET	
NIMBA OT	3	-	2	INTERNAT FC	

Exempt : FC BALEC

Division : Promotion - Journée 11 retour

ASCA		<i>Remis</i>		CHU TOULOUSE FC	
CHIPIRONS OL.	1	-	3	AS MATRA 2	
CONFLUENT L-P	1	-	1	AS EVOTEC	
LES VIEILLES CANAILLES		<i>Remis</i>		SOPRA STERIA FOOT	

Exempt : AS SAINT LOUP CAMMAS

Trophée de l'Amitié

AS MATRA	3	-	0	FC BALEC	
----------	---	---	---	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel Semaine 7: Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINES 8 ET 9

DEUX sorties temporaires, **DIX** avertissements et **DEUX** rouges (1 direct et 1 pour double sanction) pour **ONZE** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre ASFP LUSITANOS / INTERNAT FC du 21/02/2024 - Honneur - Journée 14 aller :

Pour " *TACLE IRREGULIER* " **- AVERTISSEMENT -**
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 13/11/2023 (ART 32 - §B - f),

CANGELOSI Adrian, licence n° 0372015, (INTERNAT FC)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 11/03/2024.

Rencontre FORZA VIOLA FC / AC VICTOR HUGO (94) du 24/02/2024 - Coupe de France Auguste Delaune - 1/16^{èmes} de finale :

Pour " *FAUTE DERNIER DEFENSEUR* " **- EXCLUSION -**

MHANNA Stéphane, licence n° 0318918, (FORZA VIOLA FC)
- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique à compter du 04/03/2024.

Rencontre FREESCALE / SB FC LAUNAGUET du 26/02/2024 - Honneur - Journée 11 retour :

Pour " *TACLE DANGEREUX* " **- AVERTISSEMENT -**
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 29/01/2024 (ART 32 - §B - f),

LOPES Sergio, licence n° 0228434, (SB FC LAUNAGUET)
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 11/03/2024.

Rencontre CONFLUENT LP / AS EVOTEC du 26/02/2024 - Promotion - Journée 11 retour :

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE** " - AVERTISSEMENT -, puis
 Pour " **ENERVEMENT** " - SORTIE TEMPORAIRE -
Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre, ce qui entraîne
(ART 32 - §A - c), AVT+ST : - EXCLUSION -

BEAUVENTRE Melvin, licence n°0292783 (CONFLUENT LP)

- **Un (1) match de suspension ferme, à rajouter à la suivante qui suit :**

Suite à la réception du rapport de l'arbitre et lecture de celui-ci, la sous-commission, décide :

Pour " **PROPOS EXCESSIFS ET IRRESPECTUEUX A L'EGARD DE L'ARBITRE** " - APRES MATCH -

BEAUVENTRE Melvin, licence n°0292783 (CONFLUENT LP)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission**

Pour " **PROPOS EXCESSIFS ET IRRESPECTUEUX A L'EGARD DE L'ARBITRE** " - EN DEHORS DE LA PARTIE -

DE SOUSA Nicolas, licence n°0017199 (CONFLUENT LP)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

CLASSEMENTS CHAMPIONNAT

Classements au 01/03/24

EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	PASPORT	24	6	6	0	0	0	0	0	27	9	+18
2 ^{eme}	USEMA COLOMIERS	19	6	4	1	1	0	0	0	23	16	+7
3 ^{eme}	MECAP FC	17	8	3	0	5	0	0	0	22	23	-1
4 ^{eme}	FC CANTOU'LOUSAIN	16	4	4	0	0	0	0	0	14	2	+12
5 ^{eme}	FC POTO	12	6	2	0	4	0	0	0	13	19	-6
6 ^{eme}	TOULOUSE SA	11	6	1	2	3	0	0	0	12	19	-7
7 ^{eme}	FORZA VIOLA FC	10	6	1	1	4	0	0	0	14	21	-7
8 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA B	9	6	1	0	5	0	0	0	5	21	-16

PROMOTION EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	SAINT-ALBAN	19	6	4	1	1	0	0	0	18	9	+9
2 ^{eme}	ASC CNES	19	6	4	1	1	0	0	0	17	8	+9
3 ^{eme}	AS MATRA	16	5	3	2	0	0	0	0	11	3	+8
4 ^{eme}	AJ SAINT-EXUPERY	14	5	3	0	2	0	0	0	14	10	+4
5 ^{eme}	LES SHADOCKS DE SEILH	11	6	2	0	3	0	1	0	11	17	-6
6 ^{eme}	LABEGE INTER FC	10	6	1	1	4	0	0	0	14	23	-9
7 ^{eme}	ALTRAN FOOT	7	6	0	1	5	0	0	0	11	26	-15
8 ^{eme}	AGATE FC	FORFAIT GENERAL										

ASC CNES / SAINT ALBAN : 0 à 3

HONNEUR

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	AS DRT	26	8	6	1	0	0	1	0	23	10	+13
2 ^{eme}	SB FC LAUNAGUET	24	7	5	2	0	0	0	0	26	8	+18
3 ^{eme}	FC BALEC	24	8	5	1	2	0	0	0	22	15	+7
4 ^{eme}	INTERNAT FC	23	8	4	2	2	0	0	0	22	10	+11
5 ^{eme}	NIMBA OT	18	6	4	0	2	0	0	0	16	17	+1
6 ^{eme}	ASFP LUSITANOS	13	7	1	3	3	0	0	0	9	16	-7
7 ^{eme}	FREESCALE	13	10	0	3	7	0	0	0	15	30	-15
8 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA A	10	6	1	1	4	0	0	0	9	19	-10
9 ^{eme}	IO TEAM	11	7	1	1	5	0	0	0	4	16	-12

PROMOTION

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	LES VIEILLES CANAILLES	29	9	6	2	1	0	0	0	33	12	+21
2 ^{eme}	CHIPIRONS OL.	27	10	5	3	1	1	0	0	33	14	+19
3 ^{eme}	CHU TOULOUSE FC	24	8	5	1	2	0	0	0	36	19	+17
4 ^{eme}	CONFLUENT LP	24	10	4	2	4	0	0	0	24	25	-1
5 ^{eme}	AS EVOTEC	23	9	4	2	3	0	0	0	24	16	+8
6 ^{eme}	AS MATRA 2	16	8	2	2	4	0	0	0	15	20	-5
7 ^{eme}	SOPRA STERIA FOOT	14	6	3	0	2	1	0	0	13	20	-7
8 ^{eme}	ASCA	11	8	1	0	7	0	0	0	11	29	-18
9 ^{eme}	AS SAINT-LOUP-CAMMAS	10	8	0	2	6	0	0	0	12	52	-40

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

Pour les mois de DECEMBRE et JANVIER

1- Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	AS EVOTEC	PASPORT
ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	FC POTO
FC BALEC	ASFP LUSITANOS	SAINT-ALBAN
FC CANTOU'LOUSAIN	IO TEAM	AJ ST EXUPERY
ASC CNES	SB FC LAUNAGUET	SOPRA STERIA FOOT
USEMA COLOMIERS	SHADOCKS DE SEILH *	ATHLETICO TOLOSA A
CONFLUENT LP	AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B
AS DRT	MECAP FC	TOULOUSE SA

2- Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

CHU TOULOUSE	FREESCALE	AS ST LOUP CAMMAS
CHIPIRONS OL.	AS MATRA 2	

3- Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

INTERNAT FC

4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

LABEGE INTER FC

5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

6- Equipes non représentées, pénalité de 13 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

AGATE FC

LES VIEIL.CANAILLES

NIMBA O.T.

* SHADOCKS DE SEILH non représenté en décembre

MATCHS DE RATRAPAGE

Vous avez tous remarqué que nous accumulons les rencontres en retard. De ce fait, et si nous voulons terminer la saison dans les temps, nous allons être obligés de programmer des matchs pendant les deux semaines de vacances scolaires.

Il se pourrait aussi que nous soyons obligés de vous faire jouer deux rencontres dans la même semaine en fin de saison.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 11 DU 11/03/2024 AU 15/03/2024

Division : Promotion excellence - Journée 9 retour

AJ SAINT EXUPERY

SAINT ALBAN

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 12 retour

NIMBA OT

ATHLETICO TOLOSA A

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion - Journée 12 retour

AS MATRA 2

AS ST-LOUP-CAMMAS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) : route de Pompertuzat - Deyme.

LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) : Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

AS MATRA : Balma (Hb) : Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.



« Vous pouvez vous rendre compte qu'à partir de la semaine 9 une rencontre supplémentaire est programmée : **Trophée de l'Amitié**. Cela dans le but de faire jouer les équipes de Promotion Excellence qui sont « amputées » des rencontres contre AGATE FC qui s'est déclarée forfait général.



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

SEMAINE 10 DU 04/03/2024 AU 10/03/2024

Coupe de France Auguste Delaune : 1/8^{èmes} de finale

AS VITRY (94)

PASPORT

Vitry

9 ou 10/03

SEMAINE 11 DU 11/03/2024 AU 15/03/2024

Division : Excellence - Journée 9 retour

FC CANTOU'LOUSAIN

ATHLETICO TOLOSA B

UT3 Paul Sabatier Hb

Ve 15/03 20h00

FC POTO

USEMA COLOMIERS

Lardenne Synthé

Ve 15/03 20h00

PASPORT

FORZA VIOLA FC

Stadium B.Taton Syn

Je 14/03 20h15

TOULOUSE SA

MECAP FC

Muret Auriol Synthé

Lu 11/03 20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 9 retour

SHADOCKS DE SEILH

ASC CNES

Seilh Synthé

Ve 15/03 20h45

AJ SAINT EXUPERY

SAINT-ALBAN

St Alban Coudon Hb

Me 13/03 20h30

AS MATRA

LABEGE INTER FC

Balma Latécoère

Je 14/03 20h30

Exempt: ALTRAN FOOT



ALTRAN FOOT a une rencontre de programmée

Division : Honneur - Journée 12 retour

NIMBA OT

ATHLETICO TOLOSA A

Lardenne Synthé

Me 13/03 19h45

SB FC LAUNAGUET

ASFP LUSITANOS

Launaguet Hb

Lu 11/03 20h00

FC BALEC

AS DRT

Sordelo Hb

Me 13/03 19h45

IO TEAM

INTERNAT FC

Fenouillet Plage Hb

Lu 11/03 20h00

Exempt: FREESCALE



FREESCALE a une rencontre de programmée

Division : Promotion - Journée 12 retour

SOPRA STERIA FOOT	CONFLUENT LP	Sordelo Hb	Je	14/03	19h45
AS MATRA 2	AS ST LOUP CAMMAS	St Loup Cammas Hb	Je	14/03	20h15
ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	13/03	20h15
CHIPIRONS O.	AS EVOTEC	Fenouillet Collège Syn	Me	13/03	20h00
<u>Exempt</u> : CHU TOULOUSE FC					

Trophée de l'amitié

ALTRAN FOOT	FREESCALE	Blagnac Baradels Syn	Je	14/03	21h00
-------------	-----------	----------------------	----	-------	-------

SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024**Division : Excellence - Journée 10 retour**

ATHLETICO TOLOSA B	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	20/03	20h15
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	22/03	20h00
FORZA VIOLA FC	MECAP FC	Stadium B.Taton Syn	Je	21/03	20h15
PASPORT	TOULOUSE SA	Remis			

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour

SAINT-ALBAN	LABEGE INTER FC	St Alban Coudon Hb	Lu	18/03	20h30
AJ SAINT EXUPERY	AS MATRA	Balma Latécoère Hb	Je	21/03	20h30
SHADOCKS DE SEILH	ALTRAN FOOT	Seilh Synthé	Ve	22/03	20h45

Exempt : ASC CNES**ASC CNES a une rencontre de programmée****Division : Honneur - Journée 13 retour**

ATHLETICO TOLOSA A	IO TEAM	Lardenne Synthé	Me	20/03	19h45
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	St Alban Coudon Hb	Me	20/03	20h30
AS DRT	FREESCALE	Sordelo Hb	Je	21/03	19h45
INTERNAT FC	FC BALEC	Fenouillet Plage Hb	Lu	18/03	20h00

Exempt : SB FC LAUNAGUET**Division : Promotion - Journée 13 retour**

AS MATRA 2	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me	20/03	19h45
CHU TOULOUSE FC	AS ST LOUP CAMMAS	A définir			
VIEILLES CANAILLES	CHIPIRONS O.	Fenouillet Collège Syn	Me	20/03	20h00
CONFLUENT LP	ASCA	Pinsaguel Hb	Lu	18/03	20h30

Exempt : AS EVOTEC**Match de la Sélection**

ASC CNES	SELECTION FSGT 31	Ramonville Hb	Ma	19/03	19h45
----------	-------------------	---------------	----	-------	-------

SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024**Division : Excellence - Journée 11 retour**

TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo Hb	Me	27/03	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu	25/03	20h00
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Me	27/03	19h45
FORZA VIOLA FC	FC POTO	Stadium Taton Syn	Je	28/03	20h15

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour

ALTRAN FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Je	28/03	21h00
AS MATRA	SAINT-ALBAN	St Alban Coudon Hb	Lu	25/03	20h30
LABEGE INTER FC	AJ SAINT EXUPERY	Deyme Hb	Me	27/03	20h00

Exempt : SHADOCKS DE SEILH



SHADOCKS DE SEILH a une rencontre de programmée

Division : Honneur - Journée 14 retour

ATHLETICO TOLOSA A	FREESCALE	A définir			
SB FC LAUNAGUET	FC BALEC	Launaguet Hb	Lu	25/03	20h00
ASFP LUSITANOS	INTERNAT FC	Joué le 21/02			
NIMBA OT	IO TEAM	Sordelo Hb	Je	28/03	19h45

Exempt : AS DRT

Division : Promotion - Journée 14 retour

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	A définir			
CHU TOULOUSE FC	VIEILLES CANAILLES	A définir			
AS ST LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas Hb	Je	28/03	20h15
AS MATRA 2	CONFLUENT LP	Balma Latécoère Hb	Je	28/03	20h30

Exempt : CHIPIRONS O.

Trophée de l'amitié

SHADOCKS SEILH	AS DRT	Seilh Synthé	Ve	29/03	20h45
----------------	--------	--------------	----	-------	-------

RATTRAPAGE

Division : Honneur - Journée 8 aller (remis du 18/12/23)

INTERNAT FC	ASFP LUSITANOS	Fenouillet Plage Hb	Lu	25/03	20h00
-------------	----------------	---------------------	----	-------	-------

FORMATION

Ce week-end le corps arbitral s'est retrouvé pour le stage annuel.
Du travail théorique et pratique.



JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

BONNE RECHERCHE !!!!!!!

		ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
		2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1							N							
	Beauzelle	2							N							
	Colomiers	3							N							
	Lardenne	4				N	N	N	O	N	N					
	Muret	5							N							
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6														
	Bleue	7														
	Rouge	8														
	Verte	9														
	Blanche	10														
COMPETITION	Championnat	11														
	Coupe Haute-Garonne	12	O													
	Coupe de Printemps	13				N										
	Coupe Occitane	14														
	Challenge sportivité	15														

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			



29 - 30 - 31 MARS 2024 & 1 AVRIL 2024

TOURNOI DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

FOOT À 11 - FOOT À 7 - WALKING FOOT



COMPLEXE SPORTIF DE LARDENNE - 153 bis avenue de lardenne 31100 Toulouse

